



international  
jeunesse  
**représentation**  
fédéralisme  
innovation sociale  
formation

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montrouge, le 30 Octobre 2017

## **Plan étudiants : dernier mot au bachelier, un principe à concrétiser**

La FAGE salue une réforme ambitieuse qui contribue à concrétiser **la démocratisation de l'accès et de la réussite dans les études supérieures**. En effet, le scandale de la procédure APB et le recours massif au tirage au sort l'été dernier avaient largement favorisé les discours pro-sélection et détracteurs de la démocratisation. Si le statu quo n'était plus tenable, privant des milliers de jeunes de la formation de leur choix, la généralisation de la sélection se serait traduite par un renforcement des inégalités sociales. Le Président de la République lui-même portait un discours ambigu sur la question.

Par l'introduction du principe **du dernier mot au bachelier plutôt que la sélection sèche ou du tirage au sort**, chaque jeune décidera de son choix final d'orientation. **C'est une victoire idéologique et culturelle de la FAGE** qui, force de proposition, s'est fortement impliquée dans les concertations. Forte de son ancrage territorial, la FAGE s'assurera que la réforme ne soit pas dévoyée, notamment dans les filières en tension où le risque de sélection sur dossier subsiste en cas de capacité d'accueil inférieure au nombre de vœux. **Le manque de capacité d'accueil ne saurait justifier une sélection sur dossier.**

C'est pourquoi cette réforme ne saurait être une réussite sans un investissement massif permettant le financement de l'augmentation des capacités d'accueil et la prise en compte de l'augmentation des effectifs. Cette nécessité, rappelée régulièrement par la FAGE, a partiellement trouvé écho auprès de Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. En effet, celle-ci a annoncé ce matin **près de 500 millions d'euros sur le quinquennat pour financer la réforme**. La FAGE sera extrêmement vigilante à ce que ce budget soit utilisé en priorité pour l'augmentation des capacités d'accueil des filières en tension, corollaire d'un accès à tous à la filière de son choix. La création de **10 000 places physiques supplémentaires dans la filière STAPS est ainsi nécessaire.**

Par ailleurs, personne ne pouvait se réjouir du taux d'échec trop important en première année d'étude, conduisant chaque année 20 % des étudiants à sortir du système sans diplôme. Cette réforme permet la prise en compte du profil de l'étudiant pour l'accompagner vers la réussite ; il s'agit d'un **changement de paradigme majeur**. La personnalisation des parcours, notamment à travers la licence en 4 ans, permettra la validation de crédits ECTS tout en préservant le droit aux bourses.

Parce que la réussite ne peut être déconnectée de la question des conditions de vie, différentes mesures ont été détaillées ce matin. Elles comprennent de nombreuses avancées en matière de vie étudiante, notamment le **rattachement des étudiants au régime général de la sécurité sociale dès la rentrée 2018**, revendication historique de la FAGE. Cela ne doit toutefois pas exonérer l'État de déployer des politiques de prévention et d'accès au soin ambitieuses et impliquant les étudiants.

Si la réforme est satisfaisante, ces résultats ne seront pleinement visibles qu'à moyen terme. Des réponses transitoires doivent être apportées pour la rentrée 2018. La FAGE est **opposée à ce qu'un établissement puisse refuser un étudiant sous prétexte d'un manque de place**. Pour cette raison et pour éviter tout refus d'étudiants dans une formation en tension, la FAGE exige la mise en place d'un **plan d'urgence pour rehausser les capacités d'accueil des établissements concernés.**

### contacts presse

**Alexandra Gonzalez**  
Attachée de presse de la FAGE  
06 75 33 79 30  
alexandra.gonzalez@fage.org

**Jimmy Losfeld**  
Président de la FAGE  
06 86 63 41 44  
president@fage.org

79 rue Perier - 92120 Montrouge  
Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org

[www.fage.org](http://www.fage.org)

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNOUS  
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, membre de l'ESU et du CNAJEP